INCEPT Group

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport d’audit du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Le Blasco
966, avenue Raymond Dugrand
CS 66014
34060 Montpellier

Tél. : +33 (0) 4 67 13 31 00
www.ey.com/fr

INCEPT Group

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Au Président,

Opinion avec réserve

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société et dans le cadre des financements bancaires, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société INCEPT Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

A notre avis, et sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », les comptes consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière au 31 décembre 2024 ainsi que le résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice écoulé.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Les écarts d'acquisition figurent à l'actif du bilan consolidé de la société Incept Group pour un montant brut de M€ 62,5 et un montant net de M€ 62 au 31 décembre 2024.

Au vu des éléments dont nous avons pris connaissance concernant ces écarts d'acquisition, il existe des indices de perte de valeur et nous estimons que la valeur nette comptable de ces écarts d'acquisition est supérieure à leur valeur actuelle. En conséquence, une dépréciation aurait dû être constatée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Nous ne sommes cependant pas en mesure de déterminer le montant de cette dépréciation, la direction estimant n'avoir identifié aucun indice de perte de valeur au 31 décembre 2024.

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel « mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises » et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle au regard des règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes consolidés, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Ces comptes consolidés ont été établis sous votre responsabilité et, n'étant pas destinés à être adressés aux associés, n'ont pas fait l'objet d'un arrêté par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel « mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises » et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre audit des comptes consolidés ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à cette norme et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de l'audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une opinion avec réserve ou une opinion défavorable ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé, ou cité à d'autres fins. Si vous souhaitez que notre rapport d'audit soit divulgué à un tiers dans un contexte différent de celui pour lequel il a été établi, vous devrez nous en demander l'autorisation préalable par écrit. Nous fixerons alors les modalités applicables à cette divulgation. En tout état de cause, nous n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers auquel ce rapport serait diffusé ou parviendrait.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Montpellier, le 10 décembre 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Marie-Therese MERCIER

Digitally signed by Marie-Therese MERCIER
DN: cn=Marie-Therese MERCIER, c=FR, o=EY Associes, ou=0002 817723687
Date: 2025.12.10 17:22:02 +01'00'

Marie-Thérèse Mercier

INCEPT Group - BILAN CONSOLIDE

Actif	Brut	A&P	Net		Brut	A&P	Net
	31/12/2024				31/12/2023		
Actif immobilisé							
Immobilisations incorporelles	67 947 298	3 147 677	64 799 621		52 737 516	2 341 216	50 396 300
dont Ecarts d'acquisition	*62 458 039*	*473 000*	*61 985 039*		*49 450 173*	*473 000*	*48 977 173*
Immobilisations corporelles	4 979 949	3 620 841	1 359 108		2 867 958	1 635 146	1 232 812
Immobilisations financières	293 092	0	293 092		220 269	0	220 269
Total	**73 220 339**	**6 768 517**	**66 451 822**		**55 825 743**	**3 976 362**	**51 849 381**
Actif circulant							
Stocks et en-cours	5 197 825	435 932	4 761 894		7 105 047	557 691	6 547 356
Clients et comptes rattachés	11 966 983	776 888	11 190 095		9 182 850	668 482	8 514 368
Impôts différés actif	899 530	0	899 530		328 498	0	328 498
Autres créances	2 440 585	13 243	2 427 342		2 655 498	13 245	2 642 253
Valeurs mobilières de placement	420 563	31 114	389 449		106 979	0	106 979
Disponibilités	5 489 062	0	5 489 062		14 240 969	0	14 240 969
Total	**26 414 548**	**1 257 176**	**25 157 372**		**33 619 841**	**1 239 418**	**32 380 424**
Comptes de régularisation et assimilés	880 330	0	880 330		1 255 030	0	1 255 030
Total de l'actif	**100 515 217**	**8 025 693**	**92 489 524**		**90 700 614**	**5 215 779**	**85 484 834**

Passif	Net €		Net €
	31/12/2024		31/12/2023
Capitaux propres			
Capital	10 622 474		10 586 087
Primes	261 794		332 460
Réserves	3 686 113		3 138 625
Résultat de l'exercice	-2 694 635		708 160
Total Groupe	**11 875 745**		**14 765 332**
Intérêts minoritaires			
Sur réserves	-95 944		839 925
Sur résultat	95 944		572 019
Total Minoritaires	**0**		**1 411 944**
Provisions pour risques et charges	**478 005**		**124 020**
Dettes financières			
Emprunt obligataire convertible	21 567 629		20 241 411
Obligations simples	12 746 531		12 313 543
Emprunts bancaires	19 973 230		14 985 101
Comptes-courants d'associés	2 764 312		2 136 424
Crédit-baux	399 271		99 163
Intérêts courus non échus	1 632 256		1 741 121
Total Dettes financières	**59 083 229**		**51 516 763**
Autres dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés	13 029 131		10 967 642
Dettes fiscales et sociales	3 697 739		3 381 402
Autres dettes	3 300 768		2 362 356
Comptes de régularisation et assimilés	**1 024 908**		**955 375**
Total du passif	**92 489 524**		**85 484 835**

INCEPT Group - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Net € 31/12/2024	Net € 31/12/2023
Chiffre d'affaires	**75 524 162**	**75 433 994**
Autres produits d'exploitation	842 808	601 818
Achats consommés	-47 662 026	-49 007 756
Autres approvisionnements	-1 582 411	-1 762 692
Autres charges externes	-10 773 133	-8 026 967
Charges de personnel	-12 629 125	-10 259 697
Autres charges d'exploitation	-50 933	-161 031
Impôts et taxes	-227 534	-232 330
Dotations aux amortissements et aux provis	-1 153 688	-448 344
Résultat d'exploitation consolidé	**2 288 120**	**6 136 995**
Produits financiers	503 642	167 924
Charges financières	-3 078 994	-3 845 500
Résultat financier consolidé	**-2 575 353**	**-3 677 575**
Résultat courant consolidé	**-287 233**	**2 459 420**
Résultat exceptionnel consolidé	**-1 944 714**	**-264 127**
Impôt sur les bénéfices	-366 745	-915 113
Résultat net des entreprises intégrées	**-2 598 691**	**1 280 180**
Dotation aux amortissements des écarts	0	0
Résulat net consolidé	**-2 598 691**	**1 280 180**
dont part groupe	-2 694 635	708 160
dont part minoritaires	95 944	572 019

I. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

I.1 Référentiel comptable

La consolidation de la société INCEPT GROUP est effectuée en conformité avec les règles françaises.
Les comptes consolidés intègrent toutes les sociétés du Groupe INCEPT GROUP
Pour les exercices 2023 et 2024, les comptes consolidés couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre.
Les montants mentionnés dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros (k€), sauf indications contraires.

Changement de méthode

Le Règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999 est abrogé et remplacé par le Règlement ANC 2020-01 du 6 mars 2020 pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.

L'application de ce nouveau Règlement pour l'établissement des comptes consolidés du INCEPT Group constitue un changement de méthode comptable.

Le Règlement ANC 2020-01 est appliqué de manière prospective aux transactions survenues après la date de 1ere application ainsi qu'aux contrats conclus après cette même date, sous réserve de dispositions particulières permettant une application rétrospective de quelques méthodes.

Le Groupe ayant précédemment opté pour l'application de la plupart des méthodes de référence définies par le Règlement CRC 99-02, devenues obligatoires dans le cadre du Règlement ANC 2020-01, les effets de ce changement de méthode se limitent aux points suivants :

- Au niveau de la présentation du bilan consolidé ACTIF, les écarts d'acquisition sont désormais présentés avec les Immobilisations incorporelles (ils étaient présentés sur une ligne distincte précédemment).
- Au niveau du compte de résultat :
 - les Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition sont désormais présentées en résultat d'exploitation (elles étaient présentées en dessous du résultat exceptionnel précédemment) ;
 - deux nouveaux sous-totaux ont été ajoutés au niveau du compte de résultat synthétique : « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements des écarts d'acquisition » et « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements des écarts d'acquisition ».

Conformément à l'article 4 du Règlement ANC 2020-01, le Groupe présente l'exercice comparatif de ses états de synthèse selon le format prescrit par le présent Règlement.

I.2 Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés de la société INCEPT GROUP au 31 décembre 2024 sont établis conformément aux principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes d'évaluation et de continuité d'exploitation.

Les entreprises dans lesquelles la société INCEPT GROUP exerce, directement ou indirectement, un contrôle

exclusif sont consolidées par intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;

L'incidence des opérations réciproques entre les sociétés intégrées a été éliminée tant au niveau du bilan que du compte de résultat.

Information sur les méthodes de conversion utilisées pour la consolidation des filiales étrangères

Les filiales consolidées étrangères suivantes de la société INCEPT GROUP sont situées à l'intérieur de la zone Euro :

- Onedirect Comunicaciones SLU (Espagne)
- Onedirect SRL (Italie)
- Onedirect GmbH (Allemagne)
- Onedirect Communications bv (Pays-Bas)

La filiale 01Direct Ltd est située au Royaume-Uni et établit ses comptes en livres sterling (GBP). Les comptes de bilan hors capitaux propres sont convertis au taux de clôture et les comptes de résultat au taux moyen de change de l'année. Les capitaux propres sont convertis au taux historique. L'écart résultant de la conversion en euros pour la consolidation est comptabilisé en écart de conversion.

Date de clôture des exercices des entreprises consolidées

La date de clôture des exercices de toutes les sociétés consolidées est le 31 décembre.

Faits caractéristiques

Elargissement de l'intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert le 1er janvier 2024, la société ODInvest, société tête de groupe de l'intégration fiscale intègre Cleyver en plus des sociétés Incept Group, Onedirect et Wipple (anciennement Callink – SIRET 827583485) déjà intégrée précédemment.

Transmission universelle de patrimoine (TUP) de la société Wipple

Le 27 mai 2024, la société Wipple (SIRET 827583485, anciennement Callink) a signé un projet de déclaration de dissolution sans liquidation de la société WIPPLE (SIRET 524291358) par application de l'article 1844-5 du Code Civil avec effet rétroactif au 1er janvier 2024.
Suite à cette TUP, la société WIPPLE (SIRET 524291358) a été radiée le 5 novembre 2024.

Acquisition du groupe Abaques

Pour renforcer son pôle Digital Workspace (DWS), Incept Group a acquis le 28 juin 2024 la totalité du capital des sociétés GADL Holding et SGFA qui détenaient la société ABAQUES. Cette acquisition a été partiellement financée par un prêt bancaire.

I.3 Méthodes et règles d'évaluation

I.3.1 *Frais de recherche et de développement*

Aucune dépense de recherche et de développement n'a été engagée par le groupe au cours de l'exercice.

I.3.2 *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent dans les comptes consolidés pour leur prix d'acquisition.

Le mode d'amortissement retenu pour l'ensemble des immobilisations est le mode linéaire.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation prévue des biens par application de taux homogènes au sein du Groupe :

	Durée
Incorporels : logiciels	1 à 3 ans
Installations générales agencements	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 6 ans

I.3.3 *Ecarts d'acquisition*

Les écarts d'acquisition éventuellement dégagés lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation d'une nouvelle filiale sont déterminés par différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres comprenant le prix d'acquisition et les coûts directs imputables, nets d'impôts,
- Et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan. Ils ne font pas l'objet d'amortissement.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif du bilan dans les provisions pour risques et rapportés aux résultats sur une période déterminée en fonction des objectifs fixés lors de l'acquisition.

Lorsque la prise de contrôle dégage un écart d'acquisition négatif, aucun écart d'évaluation positif n'est constaté.

Le groupe apprécie à la clôture s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre notablement de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué sur la base d'hypothèses à moyen terme retenues par le groupe, principalement selon le niveau de rentabilité du groupe et de ses perspectives d'avenir.

Au 31 décembre 2021, une perte de valeur a été identifiée par le groupe sur l'acquisition de Alliance Telecom intervenu en 2018, une provision pour dépréciation a donc été comptabilisée pour 473 k€ à la clôture de l'exercice. Cette provision a été maintenue durant les exercices suivants.

Au 31 décembre 2024, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié par le groupe, aucune dépréciation complémentaire n'a donc été comptabilisée à la clôture de l'exercice.

I.3.4 *Contrats de location financement*

Les biens financés par crédit-bail sont considérés comme ayant été achetés à crédit :

- Ces biens sont enregistrés en immobilisation à l'actif du bilan pour la valeur du bien stipulée au contrat.
- En contrepartie, la dette financière qui représente le crédit conventionnellement obtenu pour le financement de ces biens est enregistrée au passif.

Les redevances enregistrées parmi les loyers dans les comptes individuels sont annulées par la constatation d'une charge financière et du remboursement progressif de la dette financière.

Les biens donnent lieu à l'établissement d'un plan d'amortissement.

I.3.5 *Stocks*

Les stocks font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 436 k€ au 31/12/2024, contre 558 k€ au 31/12/2023.

Onedirect SAS

Les dépréciations sont estimées comme suit en fonction de la rotation des stocks :

Références avec dernier mouvement antérieur à l'année en cours

Les références non mouvementées depuis plus d'un an sont dépréciées à 100 %.

Les articles périmés et non renouvelés, ne figurant plus sur le catalogue papier sont dépréciés à 100 %.

Références avec dernier mouvement au cours du premier semestre

Les références n'ayant pas été mouvementées depuis plus de 6 mois sont provisionnées selon une méthode statistique fondée sur le calcul du taux de rotation des stocks par rapport au volume des ventes de l'exercice :

- si le taux de rotation > 360 jrs, taux de provision 100 %
- si 180 jrs < taux de rotation <360 jrs, taux de provision 60 %
- si le taux de rotation <180 jrs, taux de provision 40 %

Références avec dernier mouvement au cours du 2ème semestre

Les références ayant été mouvementées au cours des 6 derniers mois sont provisionnées selon une analyse ligne à ligne fondée sur le calcul du taux de rotation des stocks par rapport au volume des ventes des 3 derniers mois.

Pour les produits non mouvementés depuis 3 mois le taux de provision est de 80 %.

Pour les produits mouvementés dans les trois derniers mois :

- si le taux de rotation minimum entre la rotation du dernier mois et la rotation des 3 trois derniers mois est > 365 jours le taux de provision est de 20 %. Cette partie de provision représente 3,98 % du stock au 31/12/2024.
- si le taux de rotation minimum entre la rotation du dernier mois et la rotation des 3 trois derniers mois est compris entre 180 et 365 jours, le taux de provision est de 0%.
- si le taux de rotation minimum entre la rotation du dernier mois et la rotation des 3 trois derniers mois est < 180 jours le taux de provision est de 0%.

Le montant des stocks dépréciés au 31/12/2024 représente 8,8% du stock total contre 8,0 % du stock total au 31/12/2023.

Wipple

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu. Une dépréciation des stocks égale à la différence

entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Abaques

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

I.3.6 *Dépréciation de créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée sur les créances douteuses, selon les modalités suivantes par pays.

Au niveau du groupe, la provision pour dépréciation des créances à 776 k€ au 31/12/2024 contre 668 k€ au 31/12/2023.

Le taux de provision représente 1,1 % du chiffre d'affaires en 2024 contre 0,9 % du chiffre d'affaires en 2023.

Onedirect SAS

La provision pour créances douteuses enregistrée dans la filiale française est de 74 k€ et représente 10% de la provision Groupe au 31/12/2024.

Les modalités de calcul sont les suivantes :

- Les créances douteuses (factures confiées aux prestataires Allianz Trade et Sogedi ainsi que les clients en redressement judiciaire ou en plan de sauvegarde) sont provisionnées à 100 % du montant hors taxes.
- Les créances échues depuis plus de 3 mois sont revues au cas par cas et dépréciées le cas échéant.
- Les créances échues depuis moins de 3 mois sont provisionnées selon une méthode statistique basée sur le taux de perte constatée sur l'exercice.

Onedirect Espagne

La provision pour créances douteuses enregistrée dans la filiale Espagnole est de 92k€ et représente 12% de la provision Groupe au 31/12/2024.

Les créances douteuses ainsi que les créances échues depuis plus de 6 mois sont provisionnées à 100 %.

Les créances échues de plus de 90 jours sont revues au cas par cas et dépréciées le cas échéant.

Onedirect Italie

La provision pour créances douteuses enregistrée dans la filiale Italienne est de 129k€ et représente 17% de la provision Groupe au 31/12/2024.

Les créances douteuses sont provisionnées à 100 %.

Les créances échues depuis plus de 3 mois sont revues au cas par cas et dépréciées le cas échéant.

Onedirect Allemagne

La provision pour créances douteuses enregistrée dans la filiale Allemande est de 245k€ et représente 32%

de la provision Groupe au 31/12/2024.

Les créances douteuses sont provisionnées à 100 %.

Les créances échues depuis plus de 3 mois sont revues au cas par cas et dépréciées le cas échéant.

Onedirect Royaume-Uni

La provision pour créances douteuses enregistrée dans la filiale Anglaise est de 4k€ et représente 1% de la provision Groupe au 31/12/2024.

Les créances douteuses sont provisionnées à 100 %.

Les créances échues depuis plus de 3 mois sont revues au cas par cas et dépréciées le cas échéant.

Onedirect Pays-Bas

La provision pour créances douteuses enregistrée dans la filiale Néerlandaise est de 87k€ et représente 11% de la provision Groupe au 31/12/2024.

Les créances douteuses sont provisionnées à 100 %.

Les créances échues depuis plus de 3 mois sont revues au cas par cas et dépréciées le cas échéant.

Wipple (anciennement Callink)

La provision pour créances douteuses enregistrée dans la filiale est de 53k€ et représente 8% de la provision Groupe au 31/12/2024.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Abaques

La provision pour créances douteuses enregistrée dans la filiale est de 53k€ et représente 8% de la provision Groupe au 31/12/2024.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

I.3.7 *Frais d'émission d'emprunt*

Le groupe étale les frais d'émission d'emprunt sur la durée des emprunts.

Le groupe a opté pour la méthode préférentielle de l'étalement des frais d'émission sur la durée de vie des emprunts.

I.3.8 *Engagements de retraite*

Les engagements retraites au 31 12 2024 s'élèvent à 232K€ et correspondent aux engagements pour les sociétés françaises.

Onedirect SAS, INCEPT Group et Cleyver

Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite ont été estimés selon la méthode rétrospective

prorata temporis sur la base des hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- progression annuelle des rémunérations de 2%
- turn over de 1% par an suivant les sociétés
- taux d'actualisation de 3,38%
- taux de charges sociales de 40% pour les non cadres
- taux de charges sociales de 45% pour les cadres

Wipple

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,38 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de charges sociales : 50%

Abaques

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,40 %
- Taux de croissance des salaires : 2,0 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les autres salariés
- Taux de charges sociales : 45%

Onedirect Espagne

Pour la filiale Espagne, les engagements n'ont pas été évalués car ils sont estimés peu significatifs car :

- l'âge moyen et l'ancienneté sont faibles
- le turnover est plus élevé que pour les entités françaises .

Dans les autres filiales étrangères de Onedirect, il n'y a pas de salariés.

I.3.9 *Autres approvisionnements*

Ce poste inclut les coûts de transport, de routage, de catalogues et autres coûts de marketing.

I.3.10 *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel comprend les plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations et les opérations

inhabituelles et hors exploitation courante par leur nature.

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2024 d'un montant de -1.945 K€ comprend essentiellement :

⇨ Les coûts de départ suivants :
- Incept Group pour 646 K€ pour :
 - l'ancien Président qui a été révoqué en juin 2024
 - plusieurs directeurs et managers ayant quitté l'effectif
- Onedirect Communicaciones (Espagne) pour 543 k€ pour 4 directeurs et managers
- L'activité opérateur de Wipple pour 101 k€

⇨ le coût d'études stratégiques pour un projet qui a été abandonné durant l'exercice pour 352 K€

I.3.11 *Impôts sur les bénéfices*

- **Impôts différés**

Conformément au règlement 2020-01, l'approche dite « bilantielle » a été retenue. Cette méthode consiste à :

- Constater un impôt sur les différences résultant d'une opération passée et appelée ou susceptible de se manifester, à l'avenir, par une différence entre résultat comptable et résultat fiscal ;
- Retenir la conception étendue ;
- Evaluer les impôts différés selon la méthode du report variable.

Au titre de l'exercice, les impôts différés ont été générés par :

- les impôts liés aux opérations de retraitement, d'ajustement et d'élimination pratiquées en consolidation ;
- les charges provisoirement non déductibles (Organic, participation construction).

II. Informations relatives au périmètre de consolidation

Les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

En 2023

Périmétre			31/12/2023	
Société	Adresse	SIRET	% contrôle	% intérêt
INCEPT Group	58 Av de Rivesaltes 66240 SAINT ESTEVE	RCS 819923228	société mère	
Onedirect SAS (France)	58 Av de Rivesaltes 66240 SAINT ESTEVE	RCS 421715731	100%	100%
Wipple (France), anciennement Callink	58 Av de Rivesaltes 66240 SAINT ESTEVE	RCS 827583485	100%	100%
Wipple (France)	28c rue Parmentier, 59650 Villeneuve d'Ascq	RCS 524291358	100%	100%
Cleyver (France)	58 Av de Rivesaltes 66240 SAINT ESTEVE	RCS 949023618	100%	100%
Onedirect Comunicaciones SLU (Espagne)	231 Calle Valencia, 08007 BARCELONE	CIF B62505524	100%	100%
Onedirect SRL (Italie)	Via Tiziano 32, 20145 MILANO	REA 1795073	100%	100%
Onedirect GmbH (Allemagne)	Beethoven Staße 5, 60325 FRANKFURT	DE81485578	100%	100%
01direct Ltd (Royaume-Uni)	Wilberforce Road Station Road LONDON NW44QE	8294893	100%	100%
OD Communications Bv (Pays-Bas)	Zekeringstraat 17A, 1014BM Amsterdam	856016111	100%	100%

En février 2023, Incept Group a créé la société Cleyver SAS afin de distribuer la marque Cleyver à d'autres clients que ceux de Onedirect. La société a débuté son activité commerciale (achats de marchandises, ventes de marchandises et salaires) au 2nd semestre 2023.

En 2024

Pour renforcer son pôle Digital Workspace (DWS), Incept Group a acquis le 28 juin 2024 la totalité du capital des sociétés GADL Holding et SGFA qui détenaient la société ABAQUES.

Périmétre			31/12/2024	
Société	Adresse	SIRET	% contrôle	% intérêt
INCEPT Group	58 Av de Rivesaltes 66240 SAINT ESTEVE	RCS 819923228	société mère	
Onedirect SAS (France)	58 Av de Rivesaltes 66240 SAINT ESTEVE	RCS 421715731	100%	100%
Wipple (France), anciennement Callink	28c rue Parmentier, 59650 Villeneuve d'Ascq	RCS 827583485	100%	100%
Cleyver (France)	58 Av de Rivesaltes 66240 SAINT ESTEVE	RCS 949023618	100%	100%
Abaques (France)	3 rue du Casse, 31240 Saint Jean	RCS 452371503	100%	100%
GADL Holding (France)	3 rue du Casse, 31240 Saint Jean	RCS 840071625	100%	100%
SGFA (France)	3 rue du Casse, 31240 Saint Jean	RCS 487672404	100%	100%
Onedirect Comunicaciones SLU (Espagne)	231 Calle Valencia, 08007 BARCELONE	CIF B62505524	100%	100%
Onedirect SRL (Italie)	Via Tiziano 32, 20145 MILANO	REA 1795073	100%	100%
Onedirect GmbH (Allemagne)	Beethoven Staße 5, 60325 FRANKFURT	DE81485578	100%	100%
01direct Ltd (Royaume-Uni)	Wilberforce Road Station Road LONDON NW44QE	8294893	100%	100%
OD Communications Bv (Pays-Bas)	Zekeringstraat 17A, 1014BM Amsterdam	856016111	100%	100%

Toutes ces sociétés sont consolidées par intégration globale.

INCEPT Group (anciennement « Onedirect Holding - ODH ») a été créée en avril 2016 comme « newco » dans le cadre de l'acquisition de Onedirect Participations (« ODP ») par Naxicap Partners qui a été réalisée le 10 mai 2016. Depuis lors, Naxicap Partners remplace GIMV comme actionnaire majoritaire du INCEPT Group. Les autres actionnaires (fondateurs, management et BNP Paribas Développement) sont restés actionnaires minoritaires de INCEPT Group.

Les actions des investisseurs financiers sont détenues par OD Invest, une « finco » créée dans le cadre de l'acquisition du 10 mai 2016.

Le 27 juin 2017, après expiration du délai d'opposition des créanciers, ODH a intégré la société ODP dans le cadre d'une TUP (Transmission Universelle de Patrimoine) avec effet rétroactif au 1er janvier 2017. La société ODP a été dissoute et la TUP autorisée par décision de son associé unique ODH le 22 mai 2017. La valorisation a été faite en coûts historiques.

Les actions des managers sont détenues :

- En partie par MOD, une « manco » créée dans le cadre de l'acquisition du 10 mai 2016. MOD a fait l'objet d'une fusion avec INCEPT Group en décembre 2024. Les managers ont reçu des actions de Incept Group en échange des actions de la société MOD.
- En partie en direct par ODH suite aux augmentations de capital du :
 - 30.11.2018 pour les porteurs des actions gratuites dites « AGA1 »
 - 30.11.2020 pour les porteurs des actions gratuites dites « AGA3 »

Le 27 mai 2024, la société Wipple (SIRET 827583485, anciennement Callink) a signé un projet de déclaration de dissolution sans liquidation de la société WIPPLE (SIRET 524291358) par application de l'article 1844-5 du Code Civil avec effet rétroactif au 1er janvier 2024. Suite à cette TUP, la société WIPPLE (SIRET 524291358) a été radiée le 5 novembre 2024.

III. Informations relatives aux postes du bilan

III.1 Ecart d'acquisition

La prise de contrôle par INCEPT Group (anciennement Onedirect Holding – ODH) du groupe ODP le 10 mai 2016, a généré un écart d'acquisition ainsi évalué :

- Prix d'acquisition 38 052 k€
- Juste valeur des actifs et passifs de la cible : 2 196 k€
- Ecart d'acquisition 40 248 k€

La prise de contrôle par Wipple, SIRET 827583485 (anciennement Callink et plus anciennement Onedirect Services – ODS) de Alliance Telecom le 21 décembre 2018, a généré un écart d'acquisition ainsi évalué :

- Prix d'acquisition 2 136 k€
- Juste valeur des actifs et passifs de la cible - 373 k€
- Ecart d'acquisition 1 763 k€

La prise de contrôle par Wipple, SIRET 827583485 (anciennement Callink et plus anciennement Onedirect Services – ODS) de 80% de Wipple, SIRET 524291358, le 29 juillet 2022, a généré un écart d'acquisition ainsi évalué :

- Prix d'acquisition 10 599 k€
- Juste valeur des actifs et passifs de la cible - 3 160 k€
- Ecart d'acquisition 7 439 k€

La prise de contrôle par Wipple, SIRET 827583485 (anciennement Callink et plus anciennement Onedirect Services – ODS) de 20% de Wipple, SIRET 524291358, le 28 juin 2024, a généré un écart d'acquisition ainsi évalué:

- Prix d'acquisition 6 320 k€
- Juste valeur des actifs et passifs de la cible - 1 506 k€
- Ecart d'acquisition 4 814 k€

La prise de contrôle par Incept Group des sociétés Abaques, GADL Holding et SGFA le 28 juin 2024, a généré un écart d'acquisition ainsi évalué :

- Prix d'acquisition 9 960 k€
- Juste valeur des actifs et passifs de la cible - 1 852 k€
- Ecart d'acquisition 8 108 k€

III.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

K€					
Immobilisations brutes	**31/12/23**	**Augmentation**	**Diminution**	**Entrée de Périmètre**	**31/12/24**
Immos Incorporelles	52 738	15.066	-	143	67 947
Dont écarts d'acquisition	*49 450*	*13.008*	-	-	*62 458*
Immos. Corporelles hors matériel de transport	2 242	531	-	1 345	4 118
Matériel de transport	626	-	-	236	862
Total	**55 606**	**15.597**	**-**	**1.724**	**72 928**

Les acquisitions concernent essentiellement des :
- développements et licences informatiques, notamment dans le cadre du Plan de Transformation digitale, et notamment de la mise en place d'un CRM
- du matériel informatique
- des aménagements (entrepôts et bureaux)

Les biens financés en crédit-bail et retraités en consolidation sont exclusivement du matériel de transport.

K€					
Amortissements et dépréciations	**31/12/2023**	**Augmentation**	**Diminution**	**Entrée de Périmètre**	**31/12/2024**
Immos Incorp.	2 341	678	-	129	3 148
Dont écarts d'acquisition	*473*	-	-	-	*473*
Immos. Corp. hors matériel de transport	1 380	450	-	1 190	3 020
Matériel de transport	255	141	-	205	601
Total	**3 976**	**1.269**	-	**1 524**	**6 769**

III.3 Immobilisations financières

En K€					
Immobilisations Financières	**31/12/2023**	**Augmentation**	**Diminution**	**Entrée de Périmètre**	**31/12/2024**
Autres immobilisations financières	123	15	0	155	293
Titres de participation	97	0	-97	-	0
TOTAL	**220**	**15**	**-97**	**155**	**293**

La baisse des titres de participations s'explique par la fusion en décembre 2024 de MOD avec Incept Group.

III.4 Dépréciations sur immobilisations financières

Néant

III.5 Stocks

Ils sont constitués de stocks de marchandises :

En K€		
Stocks	**31/12/2023**	**31/12/2024**
Valeur brute	7 105	5 198
Dépréciation	- 558	- 436
Valeur nette	**6 547**	**4 762**

III.6 Créances - Etat des échéances

En K€			
	31/12/2024	**Échéances à moins d'un an**	**Échéances à plus d'un an**
Valeur brute	15 306	15 306	-
Dépréciation	- 790	- 790	-
Valeur nette	**14 516**	**14 516**	**-**

III.7 Comptes de régularisation

Ce poste s'élève à 880 k€ et correspond aux :
- charges constatées d'avance (698 k€)
- frais d'émission d'emprunts à répartir (182 k€)

III.8 Capitaux propres

Au 31 décembre 2024, le capital social de la société INCEPT GROUP s'élève à 10 505 803 € et est composé de 10 505 803 actions ayant une valeur nominale de 1€. Ces actions sont réparties en 2 catégories :

- 10 497 662 actions ordinaires
- 8 141 ADP – IT (actions de préférence à dividende prioritaire)

Variation des capitaux propres

Libellé	En €
Capitaux propres au 31 12 2023	**14 765 332**
Résultat de l'exercice	-2 694 532
Variation des écarts de conversion	-118 727
Opérations sur le capital	-70 683
Autres éléments	-5 645
Capitaux propres au 31 12 2024	**11 875 745**

III.9 Provisions pour risques et charges

Ce poste comprend notamment les engagements de retraite des filiales françaises.

III.10 Dettes – Etat des échéances

L'échéancier des dettes est présenté dans le tableau suivant.

Conformément aux principes comptables, la demande de waiver sur la valeur au 31 12 2024 du ratio R2 ayant été acceptée postérieurement au 31 12 2024, l'intégralité du capital restant dû sur le prêt senior est classée dans la colonne < 1 an de la ligne « dettes financières ».

La colonne > 5 ans de la ligne « dettes financières » comprend principalement les dettes actionnaires et les obligations relance BPI.

Échéances des dettes	Montant au 31 12 2024	<1an	1 à 5 ans	> 5 ans
En K€				
Dettes financières	59 083	19 542	980	38 561
Dettes fournisseurs	13 029	13 029	0	0
Dettes fiscales et dettes sociales	3 698	3 698	0	0
Autres dettes	3 301	3 301	0	0
Produits constatés d'avance	1 025	1 025	0	0
Total	**80 136**	**40 595**	**980**	**38 561**

Le détail des dettes financières au 31/12/2024 est le suivant :

	Capital restant dû	intérêts capitalisés	sous-total	intérêts courus	TOTAL
Prêt senior - 2022	9 435 000		9 435 000	84 366	9 519 366
Prêt de croissance externe - 2024	6 062 500		6 062 500	53 749	6 116 249
RCF	1 000 000		1 000 000		1 000 000
Prêts garantis par l'Etat (PGE) -2020	2 890 017		2 890 017	11 434	2 901 451
Autres prêts bancaires	585 714		585 714		585 714
Crédit-baux	399 271		399 271		399 271
Endettement bancaire hors BPI	**20 372 502**	**0**	**20 372 502**	**149 549**	**20 522 051**
Obligations relance - BPI - 2022	4 760 000		4 760 000	124 777	4 884 777
Endettement brut pour le calcul des ratios bancaire	**25 132 502**	**0**	**25 132 502**	**274 326**	**25 406 828**
Obligations conbvertibles (OC) -2016	10 387 045	10 680 585	21 067 629	949 486	22 017 116
Obligations conbvertibles (OC) -2024	500 000		500 000	31 651	531 650
Obligations simples (OS - dette mezzanine) - 2016	5 000 000	2 986 531	7 986 531	288 675	8 275 205
Compte courant d'associé Naxicap -2022	2 025 000	228 915	2 253 915	84 275	2 338 190
Compte courant d'associé Naxicap -2024	500 000	10 397	510 397	3 842	514 240
Dettes actionnaires	**18 412 045**	**13 906 427**	**32 318 472**	**1 357 929**	**33 676 401**
Endettement au Passif du bilan consolidé	**43 544 546**	**13 906 427**	**57 450 974**	**1 632 256**	**59 083 229**

L'acquisition de INCEPT Group a été financée par 3 emprunts souscrits le 10 mai 2016 :

- Un emprunt obligataire convertible de 10.387k€ souscrits auprès des investisseurs et dont les intérêts sont capitalisés et dont le remboursement est prévu en totalité à l'échéance, à défaut de conversion en actions

- Un emprunt obligataire simple (ou « dette mezzanine » ou encore « dette junior) de 5.000k€ souscrit auprès de Naxicap et de Banque Populaire et dont les intérêts sont pour moitié capitalisés et dont le remboursement est prévu en totalité à l'échéance.

- Un emprunt bancaire (ou « dette senior ») de 17.000.000 € souscrit auprès d'un pool de 5 banques. La tranche A de 12.600.000 € de cet emprunt est remboursable par semestrialité et la tranche B de 4.400.000 € est remboursable à l'échéance en mai 2023. Cet emprunt a été remboursé par anticipation en totalité le 29 juillet 2023 dans le cadre de l'acquisition de Wipple et du refinancement bancaire concomitant.

L'acquisition d'Alliance Telecom a été financée par un emprunt bancaire « croissance externe » de 2.000.000€ souscrit le 21 décembre 2018 auprès du même pool de 5 banques. La tranche A de 1.300.000 € de cet emprunt est remboursable par semestrialité et la tranche B de 700.000 € est remboursable à l'échéance en mai 2025. Cet emprunt a été remboursé par anticipation en totalité le 29 juillet 2022 dans le cadre de l'acquisition de Wipple et du refinancement bancaire concomitant.

Onedirect SAS a obtenu en juin 2020 un Prêt garanti par l'Etat (PGE) de 6 millions d'euros auprès des 5 banques de la « dette senior » afin de pouvoir pallier une éventuelle augmentation durable du BFR lié au risque de raccourcissement des délais de paiement accordés par les fournisseurs et d'allongement des délais de paiement des clients. Ce prêt était remboursable initialement en juin 2021. Ce prêt sera finalement amorti en 48 mensualités de juin 2022 à juin 2026.

Dans le cadre de l'acquisition de 80% (soit 10 millions €) des titres de la société Wipple (SIRET 524291358) par la société Callink renommée Wipple suite à la TUP de juin 2024, une opération de refinancement a été conclue le 29 juillet 2022 au niveau de Incept Group :

- Le capital restant dû relatif au Prêt Senior du 10 mai 2016 et au Prêt croissance externe du 21 décembre 2018 (pour l'acquisition d'Alliance Telecom) a été remboursé en intégralité par anticipation, soit 6.800 k€.

- Un nouveau Prêt Senior a été mis en place par BNP Paribas (arrangeur et agent) pour 11.475 k€ décomposé en:
 - une tranche A amortissable en 12 semestrialités (10 mai 2023 au 10 novembre 2028)
 - une tranche B remboursable In Fine le 10 mai 2029
- Une Avance en compte-courant de 2.025 k€ a été accordée par Banque Populaire Développement (Naxicap) jusqu'au 31 décembre 2030. Le prêteur s'engage irrévocablement à ne pas exiger le remboursement de l'Avance avant cette échéance.
- Des Obligations Relance ont été souscrites par BPI pour un montant de 4.760 k€ et viennent à échéance le 29 juillet 2030. Elles sont subordonnées au Prêt Senior.
- La date d'échéance des Emprunts obligataires mis en place le 10 mai 2016 (Emprunt obligataire convertible « EOC » de 10.387k€ et Obligations simples « OS » de 5.000 k€) qui sont subordonnés au Prêt Senior a été reportée au 10 novembre 2030

La société Wipple a souscrit des prêts bancaires et des prêts garantis par l'Etat avant son acquisition par le groupe.

L'acquisition le 28 juin 2024 des titres des sociétés GADL Holding et SGFA qui détenaient 100% de la société Abaques, a été essentiellement financée par :

- Un prêt de croissance externe auprès du pool bancaire pour 6,0 millions €.
- Des obligations convertibles pour 0,5 millions €
- Une avance en compte-courant pour 0,5 millions €

La société Abaques a souscrit des prêts bancaires et des prêts garantis par l'Etat avant son acquisition par le groupe.
La société GADL Holding a souscrit des prêts bancaires avant son acquisition par le groupe.

Un prêt court terme renouvelable a été mis en place chez Incept Group au cours du 2nd semestre 2024 pour un montant maximal de de 1,0 million €.

III.11 **Impôts**

A compter de 2023, OD INVEST est la société tête du groupe d'intégration fiscale qui comprend OD Invest, INCEPT Group, Onedirect SAS et Wipple (anciennement Callink).

Le périmètre de l'intégration fiscale a été élargi à Cleyver à compter du 1er janvier 2024.

Impôts différés

Les impôts différés suivants ont été comptabilisés à la clôture :

		En K€	En K€
		31/12/2024	**31/12/2023**
Frais et écart d'acquisition ODP	conso	216	216
Extourne CCA achats de marchandises	France	4	8
Report déficitaires activés - filiales	Allemagne, Pays-Bas	291	57
Report déficitaires activés- Incept	conso	1 460	1184
Frais d'acquisition (ATM, Wipple, Abaques)	conso	168	89
Indemnités de fin de carrière	conso	44	3
marge sur immobilisations Kiamo et DS5	conso	0	1
differences temporaires Onedirect SAS	France	12	14
ID Actifs		**2 196**	**1 573**
annulation des frais d'acquisition suite TUP ODP	conso	-207	-207
Indemnités de fin de carrière	conso	-14	0
Crédit-baux des véhicules	Incept	-2	-2
Etalement des frais d'émission d'emprunts	conso	0	0
annul. de la dépréciation du mali technique TUP ATM	conso	-200	-200
Dépréciation des comptes-courants UK	France	-874	-836
ID Passifs		**-1 297**	**-1 245**
Impôt Différé net		**899**	**328**

Preuve d'impôt

L'écart entre la charge d'impôt comptabilisée dans le résultat comptable consolidé et la charge d'impôt théorique est le suivant pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

	en K€
Résultat net consolidé au passif du bilan	**-2 695**
Impôt comptabilisé dans les comptes consolidés : charge / (produit)	367
Résultat comptable avant impôt	**-2 328**
Taux d'impôt de la société mère	25,00%
impôt théorique : charge / (produit)	**-582**
Différence d'impôt	**949**

La différence d'impôt s'explique principalement par la non activation de pertes fiscales pour les filiales (notamment les filiales Onedirect au Royaume-Uni, en Italie et aux Pays-Bas) compte-tenu de la probabilité d'utilisation future jugée faible au 31/12/2024.

III.12 Engagements financiers

Engagements donnés

L'engagement relatif aux indemnités de départ en retraite s'élève à 232 k€ au 31 12 2024.

Les autres engagements sont les suivants :

- L'avance en compte-courant de 10.000.000€ accordée le 29 juillet 2022 par Incept Group (anciennement Onedirect Holding – ODH) à Wipple (anciennement Onedirect Services – ODS) est nantie au profit des banques partenaires du Prêt Senior ;

- La totalité des actions des sociétés Onedirect, Wipple, SGFA et GADL, et une action de la société Abaques, soit un montant total de 34.747.214€, sont nanties au profit des banques partenaires du Prêt Senior.

Engagements reçus

L'Etat garantit les PGE souscrits en 2020 par Onedirect SAS, Wipple et Abaques à hauteur de 90% du capital restant dû.

III.13 **Evènements postérieurs au bilan du 31 décembre 2024**

Conflit Russo-ukrainien

Le groupe n'est pas directement exposé au conflit actuel Russo-ukrainien et aux conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie, n'ayant pas de filiales en Ukraine ou Russie et ne réalisant pas d'opérations significatives avec ces deux pays. De façon indirecte, il est possible que le conflit crée de l'inflation, une baisse de croissance économique européenne, des perturbations logistiques, une pénurie de matériels, de pièces détachées et de matières premières dans certains secteurs sans en connaître aujourd'hui les conséquences.

Plan de sauvegarde de l'emploi

Afin de pouvoir redresser les performances opérationnelles et économiques, un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été présenté mi-septembre 2025. Il prévoit la suppression de 19 postes en France (au sein de Onedirect SAS, Cleyver et Incept Group) et 14 postes en Espagne (au sein de Onedirect Communicaciones) avec l'essentiel des départs sur novembre et décembre 2025.

Protocole d'accord du 1er décembre 2025 avec les actionnaires et les partenaires financiers

Un Protocole a été conclu entre Incept Group et ses filiales, les actionnaires, et l'ensemble des partenaires bancaires. Cet accord prévoit que :

1. le remboursement des tranches A de la Dette Senior interviendra dans les conditions suivantes :

- la maturité sera reportée au 31 décembre 2031 ;
- les échéances en principal des tranches A de la Dette Senior seront gelées jusqu'au 30 juin 2027, date à laquelle les règlements en principal reprendront selon un amortissement progressif (remboursement de 7% du capital restant dû en 2027, 10% en 2028, 15% en 2029, 34% en 2030 et 34% en 2031) ;

2. le remboursement des tranches B de la Dette Senior interviendra dans les conditions suivantes :

- la maturité des tranches B de la Dette Senior sera étendue pour une durée de 36 mois, soit jusqu'au 31 mai 2032 ; et amorties en une échéance, *in fine*, à cette date ;

3. le remboursement du crédit renouvelable interviendra dans les conditions suivantes :

- le crédit renouvelable sera maintenu à hauteur d'un million d'euros jusqu'au 30 novembre 2027 et sa maturité finale sera prorogée jusqu'au 30 novembre 2029 ;
- à compter du 30 novembre 2027, le montant maximum du crédit renouvelable sera réduit annuellement par tiers (réduction de 33% du montant maximum en principal le 30 novembre 2027, de 33% le 30 novembre 2028 et remboursement du solde du capital restant dû le 30 novembre 2029) ;

4. le remboursement des PGE sera restructuré dans les conditions suivantes :

- les échéances en principal des PGE seront gelées 10 janvier 2027, date à laquelle les règlements en principal reprendront selon un amortissement progressif et mensuel jusqu'en 2030 (remboursement de 7% du capital restant dû en 2027, 10% en 2028, 15% en 2029 et 68% en 2030) ;
- les dates de maturité finale de tous les PGE seront reportées au 31 décembre 2030 ;

5. la maturité des Obligations Relance BPI sera étendue de 22 mois et reportée à une échéance finale du 31 mai 2032, de sorte que ces obligations seront remboursées en une seule échéance in fine à la date de maturité reportée ;
6. afin de réduire l'endettement obligataire d'Incept Group, les obligations convertibles, les obligations mezzanine, les comptes courants seront capitalisés dans leur intégralité ;
7. un apport en *new money* de la part des actionnaires de 2.5 m€.

Le business plan intègre les différents points de cet accord et confirme ainsi la capacité d'Incept Group et ses filiales à faire face aux remboursements de la dette. Cette situation a un impact sur la valeur des titres des filiales qui sera prise en compte dans les comptes 2025.

L'effet de ce protocole d'accord du 1er décembre 2025 sur l'échéancier des dettes financières est le suivant :

Avant le protocole financier signé le 01 12 2025

Échéances des dettes	**Montant au 31 12 2024**	**<1an**	**1 à 5 ans**	**> 5 ans**
En K€				
Dettes financières	59 083	19 542	980	38 561
Dettes fournisseurs	13 029	13 029	0	0
Dettes fiscales et dettes sociales	3 698	3 698	0	0
Autres dettes	3 301	3 301	0	0
Produits constatés d'avance	1 025	1 025	0	0
Total	**80 136**	**40 595**	**980**	**38 561**

Après le protocole financier signé le 01 12 2025

Échéances des dettes	**Montant au 31 12 2024**	**<1an**	**1 à 5 ans**	**> 5 ans**	**reclassement attendu au capital**
En K€					
Dettes financières	59 083	1 951	5 178	18 278	33 676
Dettes fournisseurs	13 029	13 029	0	0	
Dettes fiscales et dettes sociales	3 698	3 698	0	0	
Autres dettes	3 301	3 301	0	0	
Produits constatés d'avance	1 025	1 025	0	0	
Total	**80 136**	**23 004**	**5 178**	**18 278**	**33 676**

Changement de Président

Le cabinet Prospheres Dirigeants a été nommé Président de Incept Group par l'AGO du 18 juillet 2025, en remplacement de Naxicap Partners qui demeure l'actionnaire majoritaire.

IV - Autres Informations

IV.1 Résultats par activité

Exercice 2024

Contribution dans les comptes consolidés (en K€)	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation (*)
Onedirect et Cleyver	54 361	369
Wipple	14 169	1 359
Abaques	6 425	969
Holding	569	(409)
TOTAL	**75 524**	**2 288**

(*) avant Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition

Exercice 2023

Contribution dans les comptes consolidés (en K€)	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation (*)
Onedirect et Cleyver	59 234	2 388
Wipple / Callink	15 215	3 716
Abaques	-	-
Holding	985	33
TOTAL	**75 434**	**6 137**

(*) avant Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition

IV.2 Résultats par Zone géographique

Exercice 2024

Contribution dans les comptes consolidés (en K€)	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation (*)
France	45 763	3 533
Espagne	9 909	314
Italie	3 080	(98)
Allemagne	7 092	(736)
Royaume-Uni	7 010	(633)
Pays-Bas	2 670	(92)
TOTAL	**75 524**	**2 288**

(*) avant Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition

L'international contribue à hauteur de 39% au chiffre d'affaires.

L'Espagne est le 1er pays contributeur après la France, tant en chiffres d'affaires qu'en résultat d'exploitation.

Exercice 2023

Contribution dans les comptes consolidés (en K€)	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation (*)
France	44 134	6.396
Espagne	9 929	507
Italie	3 471	50
Allemagne	8 330	(311)
Royaume-Uni	6 581	(569)
Pays-Bas	2 989	64
TOTAL	**75 434**	**6 137**

(*) avant Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition

L'international contribue à hauteur de 41% au chiffre d'affaires.

L'Espagne est le 1er pays contributeur après la France, tant en chiffres d'affaires qu'en résultat d'exploitation.

IV.3 Frais de personnel et effectifs

Les charges de personnel, y compris charges sociales, s'élèvent à 12.629 k€ pour l'exercice 2024 contre 10.260 k€ pour l'exercice 2023.

Les effectifs moyens sont ainsi répartis :

Par pays	Effectifs moyens 2024	Effectifs moyens 2023
France	122	94
Espagne Portugal	41	41
Italie (*)	4	4
Allemagne	11	13
Royaume-Uni (*)	8	8
Pays-Bas (*)	4	3
Total	**190**	**163**

(*) les effectifs en charge de l'Italie, du Royaume-Uni et des Pays-Bas sont tous situés à Barcelone et figurent dans les comptes de la filiale Espagnole.

.

IV.4 Amortissements et provisions

Amortissements et provisions (en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements	-1 234	-600
Dotations aux provisions de l'actif circulant	-242	-159
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Charges d'exploitation	**-1 480**	**-759**
Reprises de provision de l'actif circulant	320	294
Reprises de provision pour risques et charges	2	17
Produits d'exploitation	**322**	**311**
Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	**-1 154**	**-448**
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	**-1 154**	**-448**
Dotation aux provisions financières	-31	0
Reprise de provisions financières	-	-
Résultat financier	**-31**	-
Total net	**-1 185**	**-448**

IV.5 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisés pour le travail des commissaires aux comptes sur le Groupe s'élève à 108 k€ sur l'exercice 2024 contre 98 k€ l'exercice 2023.

IV.6 Rémunérations des dirigeants, distribution d'actions

L'information de rémunération des dirigeants est jugée confidentielle et n'est pas publiée

Distribution d'actions gratuites :

Le 30 novembre 2017, une distribution d'actions gratuites (plans « AGA1 » et « AGA2 » a été décidée pour les Managers. A l'issue de la période d'acquisition, l'augmentation de capital correspondante a été réalisée le 30 novembre 2018.

Le 27 novembre 2019, une distribution d'actions gratuites (plans « AGA3 » et « AGA4 » a été décidée pour les Managers. A l'issue de la période d'acquisition, l'augmentation de capital correspondante a été réalisée le 30 novembre 2020.

Le 13 décembre 2023, une distribution d'actions gratuites (plans « AGA 2024 » et « AGA 2024 Bis » a été décidée pour les Managers. A l'issue de la période d'acquisition, l'augmentation de capital correspondante sera réalisée.

Covenants bancaires sur la Convention de Prêt Senior de 2022 amendé en 2024

Exercice 2024
Le ratio bancaire R2 n'était pas respecté au titre de l'exercice 2024. La demande de « waiver » a été accepté par le pool bancaire en juin 2025. Le ratio bancaire R3 n'avait pas de valeur limite au titre de l'exercice 2024.

Exercice 2023
Les 2 ratios bancaires R2 et R3 étaient respectés.

IV.7 Tableau des flux de trésorerie

En K€	Exercice 2024	Exercice 2023
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-2 599	1 280
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions, à l'exclusion des dépréciations sur actif circulant	1 416	643
Plus ou moins-values de cessions	34	160
Variation des impôts différés	-422	-706
Marge brute d'autofinancement de l'ensemble consolidé	**- 1 569**	**1 377**
Variation du Besoin en fonds de roulement d'exploitation	2 776	1 314
Variation des intérêts courus	1 327	2 752
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**2 533**	**5 443**
Acquisition d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	-2 033	-1 945
Acquisition de filiales, hors disponibilités acquises	-14 260	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**- 16 293**	**- 1 945**
Remboursements d'emprunts long terme	-3 259	-2 853
Souscription d'emprunts et autres dettes financières	8 063	-
Variation des comptes courants d'associés	355	354
Augmentation (ou Réduction) de capital en numéraire de la société-mère	250	298
Frais d'augmentation de capital nets d'IS et frais d'émission d'emprunts	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**5 409**	**-2 201**
VARIATION DE LA TRESORERIE	**-8 351**	**1 297**
Incidence de la variation des taux de change	-119	-34
Trésorerie à l'ouverture	14 348	13 084
Trésorerie à la clôture	**5 878**	**14 348**

INCEPT Group - BILAN CONSOLIDE

Actif	Brut	A&P	Net		Brut	A&P	Net
	31/12/2024				31/12/2023		
Actif immobilisé							
Immobilisations incorporelles	67 947 298	3 147 677	64 799 621		52 737 516	2 341 216	50 396 300
dont Ecarts d'acquisition	*62 458 039*	*473 000*	*61 985 039*		*49 450 173*	*473 000*	*48 977 173*
Immobilisations corporelles	4 979 949	3 620 841	1 359 108		2 867 958	1 635 146	1 232 812
Immobilisations financières	293 092	0	293 092		220 269	0	220 269
Total	**73 220 339**	**6 768 517**	**66 451 822**		**55 825 743**	**3 976 362**	**51 849 381**
Actif circulant							
Stocks et en-cours	5 197 825	435 932	4 761 894		7 105 047	557 691	6 547 356
Clients et comptes rattachés	11 966 983	776 888	11 190 095		9 182 850	668 482	8 514 368
Impôts différés actif	899 530	0	899 530		328 498	0	328 498
Autres créances	2 440 585	13 243	2 427 342		2 655 498	13 245	2 642 253
Valeurs mobilières de placement	420 563	31 114	389 449		106 979	0	106 979
Disponibilités	5 489 062	0	5 489 062		14 240 969	0	14 240 969
Total	**26 414 548**	**1 257 176**	**25 157 372**		**33 619 841**	**1 239 418**	**32 380 424**
Comptes de régularisation et assimilés	880 330	0	880 330		1 255 030	0	1 255 030
Total de l'actif	**100 515 217**	**8 025 693**	**92 489 524**		**90 700 614**	**5 215 779**	**85 484 834**

Passif	Net €		Net €
	31/12/2024		31/12/2023
Capitaux propres			
Capital	10 622 474		10 586 087
Primes	261 794		332 460
Réserves	3 686 113		3 138 625
Résultat de l'exercice	-2 694 635		708 160
Total Groupe	**11 875 745**		**14 765 332**
Intérêts minoritaires			
Sur réserves	-95 944		839 925
Sur résultat	95 944		572 019
Total Minoritaires	**0**		**1 411 944**
Provisions pour risques et charges	**478 005**		**124 020**
Dettes financières			
Emprunt obligataire convertible	21 567 629		20 241 411
Obligations simples	12 746 531		12 313 543
Emprunts bancaires	19 973 230		14 985 101
Comptes-courants d'associés	2 764 312		2 136 424
Crédit-baux	399 271		99 163
Intérêts courus non échus	1 632 256		1 741 121
Total Dettes financières	**59 083 229**		**51 516 763**
Autres dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés	13 029 131		10 967 642
Dettes fiscales et sociales	3 697 739		3 381 402
Autres dettes	3 300 768		2 362 356
Comptes de régularisation et assimilés	**1 024 908**		**955 375**
Total du passif	**92 489 524**		**85 484 835**

INCEPT Group - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Net € 31/12/2024	Net € 31/12/2023
Chiffre d'affaires	**75 524 162**	**75 433 994**
Autres produits d'exploitation	842 808	601 818
Achats consommés	-47 662 026	-49 007 756
Autres approvisionnements	-1 582 411	-1 762 692
Autres charges externes	-10 773 133	-8 026 967
Charges de personnel	-12 629 125	-10 259 697
Autres charges d'exploitation	-50 933	-161 031
Impôts et taxes	-227 534	-232 330
Dotations aux amortissements et aux provis	-1 153 688	-448 344
Résultat d'exploitation consolidé	**2 288 120**	**6 136 995**
Produits financiers	503 642	167 924
Charges financières	-3 078 994	-3 845 500
Résultat financier consolidé	**-2 575 353**	**-3 677 575**
Résultat courant consolidé	**-287 233**	**2 459 420**
Résultat exceptionnel consolidé	**-1 944 714**	**-264 127**
Impôt sur les bénéfices	-366 745	-915 113
Résultat net des entreprises intégrées	**-2 598 691**	**1 280 180**
Dotation aux amortissements des écarts	0	0
Résulat net consolidé	**-2 598 691**	**1 280 180**
dont part groupe	-2 694 635	708 160
dont part minoritaires	95 944	572 019

Docusign Envelope ID: C94D00D3-B823-4275-8360-7ED4BAAF7D0E

Incept Group
société par actions simplifiée au capital de € 10,505,803
Saint-Estève (66240) – 58, avenue de Rivesaltes
819 923 228 RCS Perpignan

(ci-après la « **Société** »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
EN DATE DU 12 DÉCEMBRE 2025

RAPPORT DE GESTION
EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Chers Associés,

Nous vous rappelons que, conformément au contrat de prêt senior conclu par la société Incept Group, la Société a l'obligation d'établir des comptes consolidés.

En application des statuts et des dispositions de l'article L.233-16 du code de commerce, nous vous rendons compte de l'activité du groupe Incept Group au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettons à votre approbation le bilan et les comptes consolidés dudit exercice.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. Définition du périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation du groupe Incept Group (ci-après, le « **Groupe** ») comprenait les sociétés suivantes :

Incept Group	Société Mère
Onedirect	**100,00 %**
Wipple – Siret 827583485 (anciennement « Callink »)	**100,00 %**
Cleyver	**100,00 %**
Abaques	**100,00%**
G A D L Holding	**100,00 %**
SGFA	**100,00 %**
Onedirect Communicaciones SLU (Espagne)	**100,00 %**
Onedirect SRL (Italie)	**100,00 %**
Onedirect GmbH (Allemagne)	**100,00 %**
01direct LTD (Royaume-Uni)	**100,00%**
OD Communications B.V (Pays-Bas)	**100,00 %**

Il est rappelé que les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes sociaux proposés par chaque société à sa société contrôlante et vérifiés par le ou les commissaire(s) aux comptes (dans les sociétés où leur présence est obligatoire).

Docusign Envelope ID: C94D00D3-B823-4275-8360-7ED4BAAF7D0E

La date de clôture de l'ensemble des sociétés du Groupe est le 31 décembre de chaque année.

Les comptes consolidés présentés ont une durée de 12 mois, les comptes des filiales ayant une durée de 12 mois.

Nous vous demanderons, conformément à l'article L. 225-100 du code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous seront présentés.

2. Situation de l'activité du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Fusion-absorption de la société MOD – Modifications capitalistiques corrélatives

Suivant Traité de Fusion en date du 28 juin 2024, la société Incept Group a procédé à la fusion-absorption de la société MOD (819 920 455 RCS Perpignan).

La réalisation de cette opération a été constatée le 13 décembre 2024.

Acquisition des sociétés SGFA et G A D L Holding

Le 28 juin 2024, la société Incept Group a fait l'acquisition des sociétés SGFA (487 672 404 RCS Toulouse) et G A D L Holding (840 071 625 RCS Toulouse), celles-ci détenant ensemble 100 % du capital et des droits de vote de la société Abaques (452 371 503 RCS Toulouse).

Dissolution sans liquidation de la société Wipple

Le 27 mai 2024, la société Callink (827 583 485 RCS Lille Métropole) a procédé à la transmission universelle de patrimoine à son profit de la société Wipple (524 291 358 RCS Lille Métropole), cette dernière ayant ainsi été dissoute sans liquidation.

Suite à cette opération, la société Callink a été renommée « Wipple ».

Activité des filiales

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'activité des filiales du Groupe a été la suivante.

- **Concernant la société Onedirect** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 50,045,059 contre € 54,155,729 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € 2,051,050 contre € 1,448,208 au titre de l'exercice précédent.

Docusign Envelope ID: C94D00D3-B823-4275-8360-7ED4BAAF7D0E

- **Concernant la société Wipple (anciennement dénommée « Callink »)** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 8,706,320 contre € 2,464,761 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € 490,066 contre € (357,309) au titre de l'exercice précédent.

- **Concernant la société Cleyver** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 770,822 contre € 179,844 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € (378,296) contre € (90,807) au titre de l'exercice précédent.

- **Concernant la société Abaques** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 11,152,562 et un résultat de € 575,247.

- **Concernant la société SGFA** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 515,412 et un résultat de € 82,881.

- **Concernant la société G A D L Holding** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 270,140 et un résultat de € 1,325,165.

- **Concernant la société Onedirect Comunicaciones SLU** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 17,918,615 contre € 19,181,555 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € (196,021) contre € 299,735 au titre de l'exercice précédent.

- **Concernant la société Onedirect SRL** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 3,994,416 contre € 5,356,037 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € (121,999) contre un résultat de € 47,177 au titre de l'exercice précédent.

- **Concernant la société Onedirect GmbH** :

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 8,182,062 contre € 9,227,809 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € (764,863) contre un résultat de € 325,204 au titre de l'exercice précédent.

Docusign Envelope ID: C94D00D3-B823-4275-8360-7ED4BAAF7D0E

- **Concernant la société 01direct LTD :**

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 laisse apparaître un chiffre d'affaires de 10,367,238 € contre € 9,383,091 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € (782,351) contre € (535,443) au titre de l'exercice précédent.

- **Concernant la société OD Communications B.V :**

 l'examen du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 laisse apparaître un chiffre d'affaires de € 3,102,146 contre € 3,621,295 au titre de l'exercice précédent et un résultat de € (125,911) contre un résultat de € 67,097 au titre de l'exercice précédent.

Au niveau de la société-mère Incept Group, il est relevé que l'activité de l'année 2024 s'est traduite par un chiffre d'affaires de € 2,829,160 (contre € 3,371,401 au titre de l'exercice précédent).

3. Evènements importants intervenus au sein du Groupe depuis la clôture de l'exercice

Projet de fusion avec les filiales SGFA et G A D L Holding

Suivant projet de traité de fusion en date du 30 juin 2025, la Société a envisagé d'ici au 31 décembre 2025 d'absorber ses filiales SGFA (487 672 404 RCS Toulouse) et G A D L Holding (840 071 625 RCS Toulouse).

Néanmoins, les conditions suspensives afférentes à cette opération ne seront pas levées dans les délais requis et cette opération est ainsi reportée à une date ultérieure.

4. Evolution prévisible du Groupe

Les perspectives d'avenir de la Société sont étroitement liées à celles de ses filiales.

La Société prévoit de poursuivre son rôle de holding d'animation et de gestion de ses filiales.

5. Activités en matière de recherche et de développement au sein du Groupe

L'objet du Groupe ne nécessite pas d'activité particulière en matière de recherche et de développement.

6. Effectifs moyens

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les effectifs moyens ont été les suivants, en comparaison des effectifs moyens sur l'exercice 2023 :

Docusign Envelope ID: C94D00D3-B823-4275-8360-7ED4BAAF7D0E

Par pays	Effectifs moyens 2024	Effectifs moyens 2023
France	122	94
Espagne Portugal	41	41
Italie	4	4
Allemagne	11	13
Royaume-Uni	8	8
Pays-Bas	4	3
Total	**190**	**163**

7. Résultats économiques et financiers du Groupe

Les résultats du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à € 75,524 k (contre € 75,434 k au titre de l'exercice précédent).

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à € 76,637 k (contre € 76,035 k au titre de l'exercice précédent).

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à € 74,079 k (contre € 69,899 k au titre de l'exercice précédent).

Le résultat d'exploitation est de € 2,288 k (contre € 6,137 k au titre de l'exercice précédent).

Le résultat financier ressort à € (2,575) k (contre € (3,678) k au titre de l'exercice précédent).

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel de € (1,945) k (contre € (264) k au titre de l'exercice précédent) et d'un montant d'impôt sur les bénéfices de € (367) k (contre € (915) k au titre de l'exercice précédent), le résultat net de l'ensemble consolidé se solde par une perte de € (2,599) k (contre un bénéfice de € 1,280 k au titre de l'exercice précédent).

Examen du bilan consolidé

Les principaux postes de l'actif font apparaître les informations suivantes (en k€ et par arrondi) :

Docusign Envelope ID: C94D00D3-B823-4275-8360-7ED4BAAF7D0E

	31.12.2024	31.12.2023
ACTIF IMMOBILISE		
- Immobilisations incorporelles	64,800	50,396
Dont Ecarts d'acquisition	*61,985*	*48,977*
- Immobilisations corporelles	1,359	1,233
- Immobilisations financières	293	220
ACTIF CIRCULANT		
- Stocks et en cours	4,762	6,547
- Clients et comptes rattachés	11,190	8,514
- Impôt différé	900	328
- Autres créances	2,427	2,642
- Valeurs mobilières de placement	389	107
- Disponibilités	5,489	14,241
- Comptes de régularisation et assimilés	880	1,255
TOTAL	**92,490**	**85,485**

Les principaux postes du passif font apparaître les informations suivantes (en k€ et par arrondi) :

	31.12.2024	31.12.2023
Capitaux propres	11,876	14,765
Autres fonds propres	/	/
Intérêt minoritaire	/	1,412
Provisions pour risques et charges	478	124
Dettes	79,110	68,228
Comptes de régularisation et assimilés	1,025	955
TOTAL	**92,490**	**85,485**

Examen du compte de résultat (en k€ et par arrondi) :

	31.12.2024	31.12.2023
. Résultat d'exploitation	2,288	6,137
. Résultat financier	(2,575)	(3,678)
. Résultat exceptionnel	(1,945)	(264)
. Impôts sur les bénéfices	(367)	(915)
. Résultat ensemble consolidé	(2,599)	1,280

Docusign Envelope ID: C94D00D3-B823-4275-8360-7ED4BAAF7D0E

Pour rappel, les résultats consolidés au titre des cinq derniers exercices clos ont été les suivants ;

Ex. clos le	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Résultat	€ 1,280,180	€ 792,348	€ (617,606)	€ 1,461,483	€ 15,653

Nous vous précisons que les honoraires comptabilisés pour le travail des commissaires aux comptes sur le Groupe se sont élevées à € 108k lors de l'exercice 2024 contre € 98k lors de l'exercice 2023.

8. Contrôle du commissaire aux comptes

Nous vous donnerons lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lequel procédera aux contrôles et vérifications prévus par la réglementation en vigueur.

*

* *

Nous vous demanderons de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous seront présentés.

Le président
la société Prosphères Dirigeants
représentée par monsieur Sébastien Delamarche

Signé par :
Sébastien DELAMARCHE
6DE63723E9C043A...
Signature